

Pauvre homme ! l'ôt-il murée, il n'en aurait pas senti le moindre soulagement ; tout rappelait le désastre à sa mémoire. Que de fois, chaque jour, le silence de la cloche le rejetait dans ses noires pensées ! A l'angélus, à l'heure des morts, à l'heure de la messe et du catéchisme il tendait l'oreille, mais n'entendant rien, il poussait un profond soupir, il branlait la tête, et semblait dire : elle n'y est plus ! Les jours de fête, ce supplice était un vrai martyre, parce qu'alors la cloche retentissait plus souvent et plus dévotement.

(A continuer.)

---

## ANNONCE.

UN de nos agents de Montréal, M. Pierre Picard, a en mains un riche assortiment d'ornements d'église, de tableaux, de livres d'écoles, etc. Tous ces objets sont livrés à des prix excessivement réduits, et tous ceux qui se rendent à Montréal, devraient visiter son établissement de la rue St. Antoine, près de l'Evêché.

---

## CONDITIONS.

La *Gazette des Familles Canadiennes* paraît tous les quinze jours. Le prix de l'abonnement, qui n'est que D'UN ÉCU, doit être payé invariablement au commencement de chaque année.

Toutes les correspondances concernant la rédaction et les abonnements, ainsi que les échanges, devront être adressées au rédacteur, à St. Jean Chrysostôme.

Nous autorisons tous ceux à qui nous adressons plusieurs exemplaires, à recevoir le prix des abonnements.

On pourra déposer à Québec, le prix des abonnements chez M. le secrétaire de l'archevêché.

À Montréal, le Révd. M. Picard, du séminaire de St. Sulpice, M. J. Godin, professeur à l'école Normale Jacques Cartier, et M. Pierre Picard marchand d'ornements d'église, sont chargés d'enregistrer les nouveaux abonnés et de recevoir le prix de leur abonnement.

À Rimouski, M. l'abbé J. Gagné, du séminaire de cette localité, nous rendra les mêmes services.